

Intact Corporation financière annonce le coût estimatif des sinistres liés aux catastrophes au quatrième trimestre

TORONTO, le 11 janv. 2022 /CNW/ - Intact Corporation financière (TSX: IFC) a annoncé aujourd'hui qu'elle estime à environ 186 millions de dollars avant impôt le coût des sinistres liés aux catastrophes¹ pour le quatrième trimestre de 2021 (0,80 \$ par action après impôt).

- Environ 55 % des sinistres liés aux catastrophes ont eu lieu au Canada, dont la moitié a touché le secteur de l'assurance biens des particuliers. Ce résultat reflète principalement l'incidence des inondations en Colombie-Britannique et les vents violents en Ontario et au Québec en décembre.
- Environ 20 % des sinistres sont survenus au Royaume-Uni et à l'international et 5 % ont touché le segment de l'assurance spécialisée aux États-Unis.
- Le reste sera présenté dans le secteur Siège social et autres à la suite d'une transaction de réassurance interne.

« Nos équipes travaillent sans relâche pour aider les clients à rapidement repartir du bon pied. Les inondations sans précédent en Colombie-Britannique en novembre dernier nous rappellent que nous devons, comme membres de la société, agir urgemment pour nous adapter aux changements climatiques, a affirmé Charles Brindamour, chef de la direction d'Intact Corporation financière. Malgré les conditions météorologiques difficiles, la performance de notre entreprise demeure forte. »

¹ Pour en savoir plus sur nos prévisions et notre définition des sinistres liés aux catastrophes, veuillez vous reporter aux sections 24.3 et 27.2 respectivement de notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2021. Le présent document est publié sur notre site Web à l'adresse www.intactfc.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX : IFC) est le plus important fournisseur d'assurance de dommages au Canada, l'un des principaux fournisseurs d'assurance spécialisée dans le monde et, avec RSA, un chef de file au Royaume-Uni et en Irlande. La société a connu une croissance interne et par acquisition, et ses primes annuelles totalisent plus de 20 milliards de dollars.

Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance grâce à un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive, BrokerLink, et directement aux consommateurs par belairdirect. Intact offre également des solutions d'assurance pour les groupes d'affinité par l'intermédiaire de Johnson Assurance.

Aux États-Unis, Intact Assurance Solutions spécialisées offre une gamme de produits et services d'assurance spécialisée par l'entremise d'agences indépendantes, de courtiers régionaux et nationaux, de grossistes et d'agences générales de gestion.

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, la société offre des solutions d'assurance pour les particuliers et les entreprises ainsi que d'assurance spécialisée au Royaume-Uni, en Irlande, en Europe et au Moyen-Orient sous les marques de RSA.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés dans ce communiqué sont des énoncés prospectifs. Basés sur le résultat par action et par secteur d'activité, ces énoncés portent, entre autres, sur le coût des sinistres, des sinistres liés aux catastrophes et des sinistres non liés aux catastrophes, leur origine et leur lieu, les effets anticipés sur la performance et le ratio combiné, les effets anticipés de la réglementation fiscale fédérale et provinciale applicable et future, de même que les répercussions de la pandémie de la COVID-19, des mesures prises en réaction à cette dernière et des événements qui s'ensuivent sur la société. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération des lois en valeurs mobilières applicables du Canada.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et hypothèses de la direction à la lumière de l'expérience et de la perception de la direction des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la société ou des événements à venir ou des faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Dans le cas du coût estimatif des sinistres et des pertes, en raison de la nature préliminaire de l'information disponible pour la préparation d'estimations, les estimations futures et le coût réel et la catégorisation des pertes et sinistres liés aux événements décrits ci-dessus pourraient être sensiblement différents des estimations courantes.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par les présentes mises en garde et les mises en garde figurant à la section 19 sous la rubrique « Gestion des risques » de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021, de notre rapport de gestion de l'exercice 2020, dans les notes 10 et 13 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et celles figurant dans notre notice annuelle datée du 31 mars 2021, toutes accessibles sur notre site Web au www.intactfc.com ou sur le site Web de SEDAR au www.sedar.com. Ces facteurs ne constituent pas une liste

exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs devraient s'assurer que l'information qui précède est considérée avec soin lorsqu'ils se fient aux énoncés de nature prospective pour prendre des décisions. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs déclarés dans le présent communiqué. La société n'a pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s'engage pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

SOURCE Intact Corporation financière

<https://salledepresse.intactfc.com/2022-01-11-Intact-Corporation-financiere-annonce-le-cout-estimatif-des-sinistres-lies-aux-catastrophes-au-quatrieme-trimestre>